



KANDADJI

INFOS

ÉDITÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU BARRAGE DE KANDADJI



**BARRAGE DE KANDADJI
L'ÉTAPE CRUCIALE DE
DÉRIVATION DU
FLEUVE REUSSIE**

Démantèlement du Batardeau en aval pendant le processus de dérivation du fleuve

BULLETIN D'INFORMATIONS-N°9-AOÛT-SEPTEMBRE 2022

L'EDITO DU DG

L'ÉTAPE DE DÉRIVATION DU FLEUVE REUSSIE

Au programme Kandadji les choses s'accélèrent notamment en ce qui concerne les travaux de Génie civil, d'équipement hydromécanique et d'installation électrique général du barrage qui viennent de franchir une étape importante.

En effet du 20 au 28 Août 2022 dernier, des équipes d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers se sont consacrés jours et nuits à la réalisation de la dérivation du fleuve. La période choisie est la mieux indiquée pour permettre la poursuite des travaux conformément aux prévisions.

Il est important de préciser que la dérivation du fleuve constitue la phase transitoire entre la première phase, c'est-à-dire celle du remplissage en béton de la fondation du barrage en Béton Compacté au Rouleau (BCR) dans le chenal, qui vient d'ailleurs de s'achever, et la deuxième phase relative à la construction des autres infrastructures notamment la centrale hydroélectrique, une partie du barrage en BCR et l'évacuateur de crue.

Cette dérivation du fleuve était cruciale et devait se faire à cette période précise de décrue du fleuve. Si elle n'avait pas pu être réalisée, le barrage allait accuser un retard d'une (1) année dans sa construction, ce qui aurait assurément, compromis l'atteinte de l'objectif fixé, à savoir l'achèvement des travaux du génie civil du barrage, de la centrale hydroélectrique et de la ligne de transport, au plus tard en octobre 2025.



Après la réalisation de cette dérivation, nous sommes à l'Agence du Barrage de Kandadji plus que rassurés de pouvoir atteindre les objectifs fixés, et sommes optimistes sur la suite du déroulement des travaux qui se feront sans aucun doute dans la même promptitude.

Nous devons par ailleurs poursuivre les efforts avec l'engagement de tous les acteurs pour la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et surtout réaliser la réinstallation des populations dans les meilleures conditions, et dans des délais acceptables pour permettre la mise en eau du barrage après sa construction.

Je termine en affirmant que grâce à la volonté clairement affichée par le Président de la République Son Excellence M. Bazoum Mohamed, à l'appui constant des PTF, à l'adhésion totale des autorités administratives et coutumières locales ainsi qu'à celle des populations impactées, le barrage de Kandadji tant attendu par les nigériens sera une réalité.

M. AMADOU HAROUNA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ABK

GENIE CIVIL DU BARRAGE DE KANDADJI

LE POINT DES TRAVAUX

PAR : ZAKARI OUDÉ CHEF SERVICE INFRASTRUCTURE



Directeur technique de l'ABK avec son équipe en visite sur le chantier de Kandadji après la dérivation

Les travaux de construction du barrage de Kandadji avancent normalement.

Les travaux de la première phase de construction du barrage viennent de s'achever ce 22 août 2022. Cette première phase qui s'est déroulée dans le bras secondaire (bras de rive gauche) du fleuve, a consisté à la réalisation des travaux de construction du BCR déversant jusqu'à la cote 207, des travaux d'injection de consolidation de la fondation et des travaux de construction des batardeaux longitudinaux le long des rives du dit bras.

La fin de cette première phase se matérialisant par la dérivation des eaux du fleuve, du bras principal (bras de rive droite) vers le bras secondaire, ouvre ainsi la voie au démarrage de la deuxième phase des travaux de construction du barrage qui elle, se déroulera dans le bras principal, avec à la clé, la réalisation des organes structurants tels :

- l'usine (ou centrale) hydroélectrique;
- l'évacuateur des crues;
- le BCR non déversant;
- la passe à poissons.

L'entreprise envisage bientôt démarrer les travaux d'excavation de fondation de deuxième phase dont les profondeurs, à l'emplacement de l'usine hydroélectrique, atteindront 26 mètres.

Tous les travaux de la deuxième phase se feront à l'abri de deux (2) batardeaux amont et aval dont la construction est en cours de finalisation.

Cette deuxième phase des travaux appelée à durer deux ans, devra s'achever conformément au planning de l'entreprise, en août 2024. Parallèlement à cette phase, les travaux de construction de la digue de fermeture en terre longue d'environ 8 km, se poursuivront. À cette date, le taux d'exécution des travaux de construction du barrage de Kandadji est estimé à 25%.



BULLETIN D'INFORMATION DE L'AGENCE DU
BARRAGE DE KANDADJI

SIEGE SOCIAL: Agence du Barrage de
Kandadji (ABK), Quartier Riyad,
Extension Foulan Koira - Route Est-
Ouest, Niamey Nyala, à 300 mètres de
la plaque Avocat.

BP: 206 Niamey; Tel 20 73 23 13;

E-mail: kandadji@intnet.ne

courrier-abk@kandadji.com

Site web: www.kandadji.ne

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Amadou HAROUNA

DIRECTEUR DE LA REDACTION

Ali Yéro AMADOU

REDACTEUR EN CHEF

Kailou YOUSOUFI

COMITÉ DE REDACTION

Seini Moussa

Idrissa DIAUGA

Harouna DOULLA

Abdoulkarim BENOIT

Mme Fatimata Moroh DIAKITE

Mme Morou SALAMATA

Habibou HAMANI

Kailou YOUSOUFI

Omar MANGA

Moussa IDRISSE

Mourtala SANI BAKO

AbdoulKarim FAROUK

Idrissa YAROU SAMA

Aminatou H.DIALLO

Amadou TIEMOGO

Adamou CHITOU ABDOU

Zakari OUDÉ

INFOGRAPHIE

Aminatou H.DIALLO

IMPRESSION & TIRAGE

1000 exemplaires sur les Presses de la

Nouvelle Imprimerie du Niger (NIN)

TEL: (00 227) 20 73 47 98



www.kandadji.ne



La mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation PAR2A :

DEFIS À RELEVER POUR LA MISE EN SERVICE COMPLETE DU BARRAGE DE KANDADJI

L'une des préoccupations majeures de l'ABK et ses partenaires, au-delà des travaux du Génie civil qui se trouvent à un très bon niveau d'exécution, réside dans le déplacement de quelques 50 000 personnes, regroupées dans 8 000 ménages.

Ces 50 000 personnes issues des 23 villages administratifs et de la ville d'Ayorou doivent être réinstallées avant la mise en eau du Barrage. La ville d'Ayorou, chef-lieu du département, pour lequel il faut tout construire en termes d'infrastructures administratives, collectives, socioéconomiques, culturelles et culturelles. Tel est le défi que pose la deuxième vague de la réinstallation des populations.

Pour cette vague, l'Etat, à travers l'ABK a, en plus des infrastructures collectives de l'ensemble de la ville d'Ayorou et 22 villages, la responsabilité de la reconstruction des 1080 maisons d'habitation réparties sur 17 sites. Ces maisons reconstruites doivent être dotées de toutes les commodités d'une habitation moderne (douche, latrine, etc.) Les données de la réinstallation sont issues du recensement de 2016-2017 entrepris par l'ABK en vue de l'élaboration du Plan d'action de réinstallation de la 2e vague de déplacement involontaire du Programme Kandadji (désignée comme « Etude du PAR2 »).

Le grand tournant dans la mise œuvre proprement dite du PAR2 a été sans doute la remise des sites (du 31 Août au 2 septembre 2022) au prestataire chargé de l'élaboration des plans d'aménagement des sites. Le consultant mettra en œuvre une approche participative qui l'amènera à impliquer les autorités administratives et coutumières, les populations concernées, les comités villageois P-KRESMIN, les COFOs et les services techniques de l'État à toutes les étapes de sa prestation.

Ce recensement a été réalisé seulement sur le territoire nigérien, sachant par ailleurs que la retenue d'eau du barrage va impacter le territoire du Mali, notamment la ville frontalière de Labezanga. L'impact du barrage au Mali fera l'objet d'une étude ultérieure.

L'étude du PAR2 a abouti à un Plan de réinstallation permettant de s'assurer que les pertes de l'ensemble des populations déplacées de la vague 2 seront compensées équitablement, notamment par une réinstallation appropriée, et que leurs conditions de vie seront restaurées, voire améliorées et ce, de façon pérenne. Le PAR2 a été conçu de façon à permettre aux personnes déplacées physiquement et/ou économiquement de restaurer et même d'améliorer leurs niveaux de vie et ainsi prévenir tout risque d'appauvrissement. Des mesures de sauvegarde sociales, économiques et environnementales ont été intégrées dans le PAR2, en particulier pour aider les groupes les plus vulnérables.

Le PAR2A a connu un début de mise en œuvre avec le développement de tout le processus au niveau des quatre hameaux du village d'Issilé, dans la commune rurale de DESSA, à savoir Haoussa Djabou, Koulo, Farka Goungou et Alfa Sara. A l'issue de ce processus, 163 604 902 F CFA ont été payés aux populations (183 ménages), à titre d'indemnisation des arbres dans les concessions et certaines infrastructures, comme les hangars, les greniers, les fours, les lits en banco, les cuisines et les poulaillers.

(SUITE PAGE 5)

Dans le cadre de cette étude, le mandat du consultant est de :

- mettre à jour des plans d'aménagement des sites ;
- mettre à jour des dossiers d'appel d'offres des infrastructures collectives ;
- élaborer les APD et les DAO pour la réalisation de la voirie des sites de réinstallation ;
- élaborer les plans types pour les habitations et infrastructures annexes ;
- réaliser une étude d'impact environnemental et social sur chaque site ;
- faire l'abornement des sites.

Le processus du recrutement d'un prestataire international chargé d'appuyer l'ABK dans la mise en œuvre du PAR2A est en cours. En effet, vu l'ampleur et la complexité des questions de réinstallation, l'ABK veut s'entourer de toutes précautions nécessaires en recrutant un prestataire de grande expérience en vue de relever le défi de la réinstallation qui demeure le point critique de la mise en œuvre du Programme Kandadji.

Le Prestataire/PAR2A, interviendra à titre de Maître d'œuvre (MOE). Il supervisera l'ensemble des activités prévues pour mettre en œuvre le PAR-2A, autant aux plans administratif que technique, et il s'impliquera directement dans l'exécution de certaines activités ciblant les PAP. Il devra s'assurer que les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du PAR-2A sont complémentaires et coordonnées avec les activités menées dans le cadre des autres composantes du programme Kandadji, qui sont sous la responsabilité d'autres prestataires. Dans le cadre de son mandat, le Prestataire/PAR2A coordonnera et supervisera les travaux :

- Du ou des bureaux de contrôle responsables de superviser les activités de construction des sites de réinstallation, incluant l'approvisionnement en eau potable et l'électrification, ainsi que les activités de construction des aménagements hydroagricoles et de tout autre aménagement (ex. : débarcadères de pêche, plantations d'arbres, aménagements de bourgoutières, etc.).
- Opérateur (ONG ou firme) responsable de la réalisation de toutes les mesures d'appui à la restauration des niveaux de vie dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux, en particulier des mesures d'accompagnement pour la gestion et l'exploitation des périmètres irrigués.
- Opérateur (ONG ou firme) responsable de la réalisation de toutes les mesures d'appui à la restauration des niveaux de vie dans les secteurs artisanat, métiers, commerce, pêche et aquaculture et de toutes les mesures d'accompagnement social, en particulier pour les personnes et groupes vulnérables.
- Prestataire responsable d'appuyer la population de la zone de projet à se préparer pour accéder aux emplois offerts par le projet de barrage Kandadji et pour obtenir des contrats d'approvisionnement et/ou de services.
- Tout autre prestataire dont les services pourraient être requis pour réaliser l'une ou l'autre des activités prévues dans le PAR-2A, que ce soit, par exemple, pour le transport des personnes, des biens ou des animaux lors du déménagement ou encore pour assurer leur sécurité.

Les entreprises de construction seront supervisées par le ou les bureaux de contrôle, mais le Prestataire/PAR2A devra s'assurer de la qualité du travail accompli dans le respect des budgets et échéanciers prévus et recommander à l'ABK toutes mesures correctives requises.

MOURTALA SANI BAKO

CHEF SERVICE RÉINSTALLATION ABK

L'AGENCE DU BARRAGE DE KANDADJI APPUIE LES PERSONNES VULNÉRABLES

Par: Ali Talbo expert chargé de l'appui aux personnes vulnérables

La région de Tillabéri fait face à de nombreux défis liés, notamment à une diminution continue de la fertilité des sols, une pluviométrie mal répartie dans l'espace et dans le temps, avec comme conséquences une insécurité alimentaire combinée à une augmentation de la densité de la population dans certaines zones, suite aux déplacements des populations victimes de l'insécurité. C'est dans ce contexte que se passe la réinstallation des populations affectées par la construction du barrage de Kandadji.

Pour faire face à cette situation, l'ABK a initié un programme d'appui aux personnes vulnérables, intitulé « l'Étude pour l'évaluation des besoins des personnes vulnérables ». Dans cette perspective, il a été retenu l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'appui, dans le cadre de la mise à niveau du Plan d'Action de Réinstallation des populations de la première vague (PAR 1) du programme Kandadji, financé par la Banque Mondiale. Quatre micro-projets ont été identifiés dans le cadre de ce programme à savoir :

- embouche ovine au profit des ménages vulnérables de Gabou, Kandadji, Sanguilé et Arsilamey qui sont des villages réinstallés de la première vague;

- reconstitution du Cheptel au Profit des chefs de ménages vulnérables dans les villages de Gabou-kandadji-sanguilé et Arsilamey ;

- appui au transport au profit des ménages vulnérables de Gabou, KANDADJI, Sanguilé et Arsilamey ;

- appui alimentaire et financier pour un montant global d'environ 300 millions de FCFA. Dans le cadre de l'Appui financier et Alimentaire aux ménages/Personnes vulnérables des populations réinstallées du programme kandadji PAR 1, il est prévu : un appui financier aux Personnes vulnérables identifiées, un appui alimentaire pour surmonter les mois de soudure avec un accompagnement de dotation trimestrielle en vivres. Sur avis des experts de la Banque mondiale, compte tenu de l'allure hypothétique de la campagne agricole 2022,

l'assistance alimentaire doit profiter à tous les 493 ménages déclarés vulnérables avec un kit trimestriel constitué de 100 Kg de mil, 50 kg de riz, 5 litres d'huile, 10 morceaux de savon, 5 kg de sucre.

Ce kit permettra à ces ménages de surmonter la soudure du trimestre : Septembre - Octobre - Novembre 2022.

L'opération se répètera sur trois trimestres dont un trimestre en 2022 et deux trimestres en 2023.

Ces quatre microprojets seront exécutés en douze (12) mois, soit quatre trimestres (Aout-septembre-octobre ; Novembre- Décembre-Janvier ; février-Mars-Avril ; Mai- Juin - Juillet). Cette répartition cadre avec les distributions d'aliments et de cash étalées sur trois trimestres, compte tenu du retard accusé par la campagne hivernale 2022 dans la zone concernée.



Illustration: image Don de kits alimentaires par l'ABK à SARAHOIRA en 2021

SUCCESS STORY

COMMERCE DE COURGES : UN CRENEAU PORTEUR POUR SEYBOU MOUSSA



La première phase du Plan d'Action de Réinstallation (PAR1) du programme qui a été achevée en 2016 a eu pour finalité le déplacement et la réinstallation de trois villages : Kandadji, Sanguilé et Alsilamé dont la population et celle de Gabou le village d'accueil, se sont vu doter de toutes les d'infrastructures sociales adéquates et d'aménagements hydro-agricoles pour vivre dans des conditions meilleures à celles d'avant. Mais en dehors des bénéficiaires directs, le PARI a favorisé l'avènement d'une catégorie d'opérateurs dans de métiers divers qu'on peut considérer comme bénéficiaires indirects. Très dynamiques, certains sont des ressortissants d'autres villages de la commune de Dessa, non touchés par le PARI. Il s'agit notamment de meuniers, des menuisiers et des commerçants. Seybou Moussa, bien d'aplomb dans une tenue correcte est l'un des commerçants grossistes du marché « Kiébana » situé entre Kandadji et Sanguilé. Il exerce ses activités commerciales dans le domaine particulier des courges. Et il en est fier car selon lui, le chemin qu'il s'est frayé est d'autant plus fructueux que ses besoins fondamentaux sont largement satisfaits.

« Je suis originaire de Séno dans la commune de Dessa et j'ai aujourd'hui 53 ans. Avant, je faisais l'exode saisonnier tantôt à Cotonou au Bénin, tantôt à Lomé au Togo. Mais depuis une dizaine d'années, j'ai décidé de ne plus sortir du Niger pour me consacrer à des activités commerciales. Mon domaine de prédilection est la courge. Au départ c'était à un niveau très limité. Mais progressivement j'ai réussi à être dans une posture de grossiste et à créer des réseaux de commercialisation dans la zone et même hors de nos frontières. C'est ainsi que je ravitaille non seulement des détaillants de Niamey et de Gothèye mais aussi des grossistes de Gao au Mali et ceux de Téra qui, il y a un an encore écoulaient une grande partie de leurs courges sur les marchés de Dori au Burkina Faso.

(SUITE PAGE 8)



Je dois dire que si aujourd'hui mes activités prospèrent c'est grâce au marché Kiébana réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du Plan d'Action de Réinstallation sur la voie bitumée Niamey-Gao en passant par Tillabéri. En effet quelle que soit la quantité de courges que j'achète sur le marché (et c'est souvent plus de mille unités qu'on peut estimer en tonnes), je peux facilement la drainer en direction de mes clients. Donc les transactions me sont devenues plus faciles. Je dois préciser que les courges que j'achète ici sur le marché de Kiébana proviennent particulièrement des îles de Séno et de Kandadji ».

Il dit ignorer avec exactitude ce que ses activités lui rapportent par moi sur le plan financier, mais déclare gagner de quoi être totalement à l'abri des besoins primaires (vivres, vêtements, soins de santé etc.). Et en plus de biens matériels qu'il a pu acquérir et sur lesquels il s'est gardé de donner des détails, il a eu à effectuer cette année le pèlerinage à la Mecque, aux lieux Saints de l'Islam. Ce qui explique qu'il a pu trouver un créneau très porteur, le chemin de la victoire sur la misère et la pauvreté. Il souhaite simplement que soit étudié dans le cadre de la deuxième phase du Plan d'Action de Réinstallation (PAR2), la possibilité et les conditions susceptibles de promouvoir le système de production de ce légume qui se vend bien sur le marché.

QUELLE UTILISATION FAIT-ON DE LA COURGE SUR LAQUELLE SEYBOU MOUSSA A ORIENTÉ SA PRÉFÉRENCE ?

La courge serait l'une des premières plantes domestiquées par l'homme. Les traces de domestication sont très anciennes. Certaines sources situent son origine en Amérique et elle serait cultivée depuis environ huit mille ans au Mexique. D'autres par contre estiment que c'est probablement par l'Égypte qu'elle arrive en Italie dès l'Antiquité avant de se répandre dans le reste du monde.

Elle fait partie de la famille des cucurbitacées et est aujourd'hui cultivée aussi bien en Afrique, en Amérique, en Asie qu'en Europe. Au Niger, son fruit est utilisé comme légume dans la sauce. Il peut également être préparé sous forme de soupe. Selon des nutritionnistes la courge a des bienfaits nutritionnels remarquables sur la santé car elle renferme de nombreux minéraux et oligoéléments : calcium, cuivre, fer, magnésium, manganèse, phosphore, potassium, zinc etc., utiles pour stimuler les défenses de l'organisme et limiter les risques de carences, notamment en fer.

Pour des spécialistes nigériens de la médecine traditionnelle, les graines reconnues pour leurs actions anti-inflammatoires et diurétiques, peuvent être utilisées pour soigner entre autres, les infections urinaires ou incontinence, les maladies parasitaires causées par les vers intestinaux, l'hypertrophie bénigne de la prostate, les crampes, les maladies cardiovasculaires, les caries dentaires. Chez les Amérindiens d'Amérique du Nord, les courges seraient même considérées comme le fruit de la santé. Il est donc nécessaire de promouvoir davantage la culture de la courge au Niger et qu'une place de choix soit accordée au fruit de cette plante dans nos habitudes alimentaires.

MOUSSA IDRISSE AT STUDI/ABK